



**COMMUNE
DE
VAUDEVILLE**

COMPTE RENDU du Conseil Municipal du jeudi 5 avril 2018

PRESENTEES Mesdames : BORD Marlène, DIGNIEL Fabienne, LESUEUR Karine, MATTIUSI Bernadette

PRESENTS Messieurs: CLEMENT Patrick, CORNEFERT Patrick, VOILLOT Hervé, Daniel MARCHAND, Vincent STOLL.

Absent excusé : Monsieur GENOT Mathieu

Absente : Madame CAILLARD Laure

Secrétaires de séance : Mesdames Fabienne DIGNIEL et Karine LESUEUR

Ouverture de séance : 20h35

Approbation du dernier compte rendu « à l'unanimité»

Par courrier, adressé à l'ensemble des membres du conseil : La subvention d'un montant de 500€ attribuée à l'association de la Taille par délibération lors du conseil du 08 mars 2018, a fait l'objet d'une dénonciation de la part de Madame BORD Marlène, conseillère municipale, pour irrégularité de procédure.

Par conséquent, Monsieur le maire a fait procéder au retrait partiel de la délibération 004/2018.

Monsieur le maire donne lecture des éléments transmis par le service juridique de l'association des maires de Meurthe et Moselle concernant les modalités de retrait de délibération, et apporte des réponses aux différents points soulevés dans le courrier.

La délibération annulée ce jour est inscrite (comme l'impose la législation) à l'ordre du jour de ce conseil

Conformément au cadre juridique, monsieur le maire en sa qualité de membre de l'association, ne prend pas part au vote.

Et, afin de dissiper tout malentendu concernant les propos dénoncés de lien de parenté de membres du conseil municipal avec des membres du bureau de l'association de la TAILLE,

(quoique d'un point de vue juridique et dans le contexte présent ceci soit parfaitement légal), Monsieur le maire demande à Mme MATTIUSSI Bernadette ainsi qu'à Mr CORNEFERT Patrick d'avoir l'obligance de ne pas prendre part au vote concernant l'attribution d'une subvention à l'association de la Taille.

- **Délibération n° 005/2018 :**

Retrait partiel de la délibération _004/2018 votée le jeudi 08/03/2018

A l'unanimité, Le conseil municipal autorise le maire à annuler ladite délibération.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 9

- **Délibération n° 006 : subvention 2018**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention d'un montant de 500€ à l'association de la Taille.

Contre : 0

Abstention : 2

Pour : 4

Convention avec les associations

Les conventions conclues avec les associations présentes sur le territoire communal (HPV –Histoire et Patrimoine de nos Villages et la Taille) ainsi que les demandes de domiciliation ont été enregistrées en mairie.

- *Ces conventions stipulent la mise à disposition à titre gracieux des locaux de la commune.*
- *Pour mémoire, les associations à but non lucratif qui concourent à la satisfaction d'un intérêt général dont l'objectif est de promouvoir des activités culturelles générant du lien social et intergénérationnel, sont exonérées de toute redevance concernant l'occupation des locaux communaux*

- **Concours citoyens « Un nom, une place »**

La population est invitée à marquer l'histoire et à proposer un nom pour la nouvelle place publique qui sera aménagée sur le site actuel de l'arrêt de bus.

Les habitants sont invités à soumettre une proposition de nom « accompagnée d'une brève explication ».

D'ores et déjà, vous pouvez déposer vos propositions dans la boîte à idées qui est installée à côté de l'abri bus

A l'issue de la collecte, toutes les propositions seront répertoriées sous la forme d'un tableau qui sera remis à chaque foyer. Parmi l'ensemble des propositions, Il vous sera demandé de valider celle de votre choix. Seront sélectionnées les 6 propositions ayant obtenu le plus de voix.

Pour départager le vainqueur, un vote sera organisé en mairie.

- **Calendrier 2018 du déroulé du concours citoyen**

- boîte à idées du **vendredi 11 avril au samedi 27 avril**
- Dépouillement **samedi 28 avril** (10h30 en mairie)
- Rédaction de la liste des noms collectés et distribution aux habitants
- Retour des listes en mairie pour le **vendredi 18 mai**
- Edition de la liste des 6 noms
- Vote en mairie pour les **grands et petits, le samedi 26 mai (9h -12h)**

Inauguration de la place et moment de convivialité le **samedi 16 juin à 11h.**

Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations ainsi qu'une image du projet d'aménagement de la place en vous rendant sur le site de la mairie. **mairie vaudeville e monsite**

(Après travaux de réfection de chaussées et aménagement de la place, le ramassage scolaire sera de nouveau effectué à son emplacement initial)

- **Concours fleurissement**

La campagne d'inscription 2018 au concours des villages fleuris proposée par la Communauté de Communes du Pays du Saintois vient d'ouvrir.

Fort du premier prix obtenu en 2017, le conseil municipal et les membres de la commission fleurissement décident de reconduire cette aventure singulière mais tellement participative.

Extrait du compte rendu de conseil municipal du 29/09/2017

« VAUDEVILLE a été élu premier de son groupe (catégorie 5: villages de 150 à 260 habitants)

Mme Michèle CLEMENT a été primée pour sa maison fleurie.

Nous remercions l'ensemble des habitants pour le soin particulier qu'ils ont apportés à l'entretien des usoirs communaux, au fleurissement des jardinières et façades de leur

maison

Félicitations à tous. »

- **Préparation du budget communal**

Après lecture des documents budgétaires par les membres du conseil municipal, et inscription des propositions pour le budget 2018, commune et assainissement, monsieur le maire demandera à être reçu par les services de la trésorerie d'HAROUÉ afin de vérifier quelques points.

Clôture de séance : 23h00